



HAL
open science

Le site de La Tène ancienne de Pont-sur-Seine “ La Gravière ”

Guillaume Verrier, Marieke van Es, Françoise Toulemonde, Émilie Dubreucq,
Alessio Bandelli, David Bardel

► **To cite this version:**

Guillaume Verrier, Marieke van Es, Françoise Toulemonde, Émilie Dubreucq, Alessio Bandelli, et al..
Le site de La Tène ancienne de Pont-sur-Seine “ La Gravière ”. Bulletin de l'Association française
pour l'étude de l'âge du fer, 2009, 27, pp.69-71. hal-02515032

HAL Id: hal-02515032

<https://hal.science/hal-02515032>

Submitted on 30 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

LE SITE DE LA TÈNE ANCIENNE DE PONT-SUR-SEINE « LA GRAVIÈRE »

Guillaume VERRIER

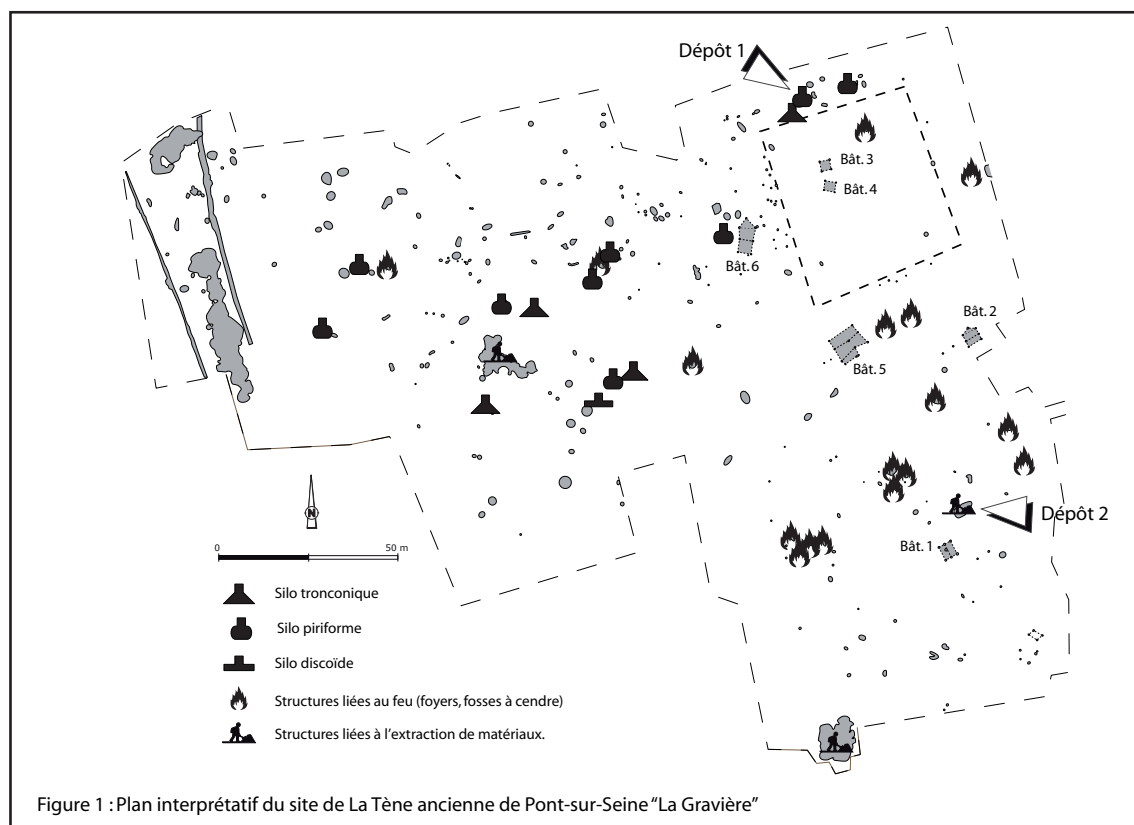
INRAP

avec la collaboration de M. Van Es (INRAP), F. Toulemonde (CRAVO),
E. Dubreucq (Université de Bourgogne), A. Bandelli (CRAVO / INRAP) et D. Bardel (Université de Bourgogne).

Le site de Pont-sur-Seine « La Gravière » (Aube) se trouve dans la vallée de la Seine, sur la rive gauche de cette rivière, à une dizaine de kilomètres à l'Est de l'agglomération de Nogent sur Seine entre les villages de Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine. Le site se situe sur les premiers versants crayeux bordant le fleuve, celui-ci s'écoulant à environ 500 mètres de la bordure nord de l'emprise de la fouille.

La fouille, réalisée par une équipe de l'INRAP au printemps 2007, fait partie d'une opération de plus de 10 hectares, précédant la construction d'une usine de bioéthanol. Un diagnostic réalisé au cours de l'été 2006 sur une surface totale d'environ 37 hectares avait montré toute une série d'occupations s'échelonnant du néolithique ancien jusqu'à la période médiévale. Les fouilles qui s'en sont suivies ont largement confirmé et affiné le contexte archéologique de la zone. La vallée de la petite Seine, entre Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine est connue pour l'abondance des découvertes archéologiques notamment grâce aux travaux de J. Piette et les découvertes réalisées à Barbuise-Courtavant et La Saulotte. Si la majorité de ces découvertes ont été faites sur la rive droite de la Seine, en contexte alluvial, les fouilles réalisées aux confins des villages de Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine ont permis d'entrevoir la densité de sites archéologiques situés à la limite de la plaine alluviale et des plateaux crayeux.

Le site de La Tène ancienne que nous présentons a été décapé sur une surface d'à peu près 3 hectares (figure 1). Si les limites ont été certainement atteintes vers le Sud et vers l'Ouest, il reste possible que celles-ci s'étendent un peu plus vers le Nord et vers l'Est. Toutefois, le noyau principal de l'occupation semble avoir été dégagé dans son ensemble.



Cet habitat se présente sous la forme d'une série de bâtiments (au moins 3 peut-être 4) qui semblent s'organiser autour d'une cour carrée d'environ 50 mètres de côté. À l'intérieur de cette cour, on retrouve isolés, deux greniers surélevés sur 4 poteaux. Enfin, plus vers le Sud, un autre grenier sur 6 poteaux a été repéré. Si pour les deux premiers, c'est leur plan au sol qui a permis de leurs donner cette fonction, le second a été reconnu comme grenier grâce rapport aux graines carbonisées découvertes dans le comblement des trous de poteaux. Le stockage est également représenté par treize silos de taille et de morphologie variables. Parmi la série de fosses diverses repérées, on notera notamment la présence en périphérie de l'habitat de grandes fosses « polylobée » ayant certainement servi de carrière d'extraction pour confectionner le torchis des murs des bâtiments. On retrouve en fin de compte dans ce plan un petit établissement rural du début du second âge du Fer comme on en connaît par ailleurs.

Le mobilier céramique reconnu se compose d'un peu plus d'un millier d'Individus (1114 NMI). La céramique fine représente plus de 65 % des individus. On notera la présence parmi cette céramique de nombreux exemplaires de céramiques peintes et également plus exceptionnel pour un site rural d'au moins 6 vases en céramique tournée cannelée. Cette céramique, associée à quatre fibules en fer renvoie à une datation au tout début du second âge du Fer, soit à La Tène A1.

La majorité des silos ont livré dans les parties basses de leurs complements des rejets de foyers constitués par des cendres, des charbons et un fort mobilier détritiques (céramiques et faune notamment). Pour certains de ces silos, il semble même que les cendres ont été rejetées encore chaudes ce qui a eu pour effet de rubéfier les couches supérieures constituées par l'effondrement des parois. Il n'est pas exclu que certains de ces silos aient été rebouchés intentionnellement après le rejet de restes de foyers.

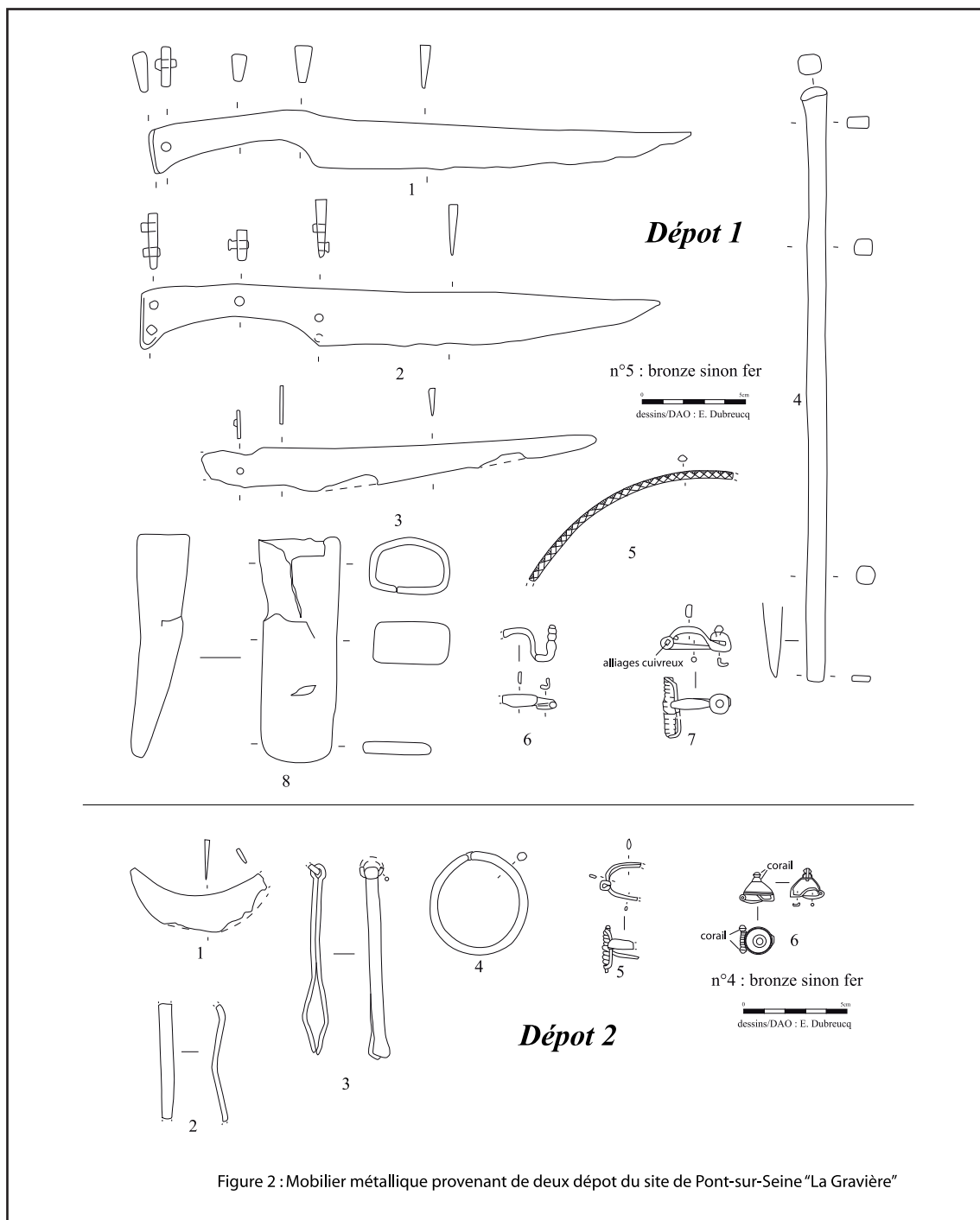
En ce qui concerne les foyers, plusieurs ont été mis au jour dans la partie est de l'emprise du site. Il s'agit de petites fosses (moins d'un mètre de diamètre) peu profondes dont la partie supérieure était recouverte par de petits blocs de pierre, celles-ci ayant éclaté suite à l'action du feu.

D'autres fosses plus énigmatiques ont également joué le rôle de structure de combustion. Deux groupes ont notamment été repérés, l'un de trois, l'autre de quatre individus. Ces fosses se présentent sous la forme d'un creusement oblong, long d'un à deux mètres, large de moins d'un mètre et profond jusqu'à un mètre. Le fond de ces fosses est tapissé pour plusieurs d'entre elles par un lit de cendres épais jusqu'à une cinquantaine de centimètres. Une seule d'entre elles a livré des traces de rubéfaction le long de ses parois. L'analyse de ces traces montre que le feu a dû être lent et peu violent. La terre est en effet rubéfiée sur quelques centimètres seulement. De plus, la couleur verte de cette rubéfaction semble démontrer que la combustion s'est faite en milieu réducteur, soit que le feu était couvert soit que les bûches (ou un autre combustible) se sont lentement consommées. Une première hypothèse liée à la métallurgie a été envisagée quant à l'utilisation de ces fosses. Les quelques rapides analyses réalisées sur les cendres ont montré l'absence de résidus métalliques.

La seconde hypothèse est celle de fosses liées à la cuisson peut-être en grand nombre de viande. Les restes fauniques découverts en rejets dans les silos ou en surfaces de ces fosses à cendres montrent une forte proportion d'ovicaprinés. Certains os montrent des traces de passage au feu. Hormis les moutons, on notera également la présence de porc et de chiens. Certaines traces sur les canines des chiens semblent indiquer qu'au moins les têtes ont été passées à la broche.

Un autre élément semble indiquer que le site a pu faire l'objet de consommations collectives de viandes. Il s'agit d'un dépôt découvert dans le plus gros silo du site (figure 2-Dépôt 1). Ce dépôt est constitué de deux couteaux de découpe, un plus effilé qui pourrait servir à saigner et un outil-frappeur qui aurait pu permettre de tuer les bêtes. Une barre en fer à section ronde et à l'extrémité biseautée a une fonction plus énigmatique, mais pourrait être interprétée comme une broche à rôtir. Le tout est associé à une petite panoplie féminine (deux fibules et un fragment de torche en bronze). Les couteaux, l'outil-frappeur et la « broche » renvoient sans équivoque à la pratique de l'abattage, de la découpe et de la cuisson de bétail.

Enfin, un second dépôt a été découvert dans une fosse d'extraction à proximité du grenier à six poteaux (figure 2-Dépôt 2). Ce dépôt est constitué d'un assemblage métallique qui pourrait faire penser à une tombe. On y retrouve deux fibules et deux instruments de toilette (une pince à épiler et un rasoir). Aucun reste humain n'a toutefois été découvert dans cette fosse.



En conclusion, il semblerait que ce site, au premier abord assez commun dans son plan, présente quelques caractéristiques intéressantes. La présence d'un mobilier métallique relativement abondant (pour un site à vocation agricole s'entend) et atypique, d'un mobilier céramique plutôt riche et de certaines structures et autres indices pouvant renvoyer à la pratique de consommation communautaire de viande, fait du site de Pont-sur-Seine « La Gravière », un cas intéressant parmi les établissements agricoles du début de La Tène.